

N° adhérent

FORMULAIRE D'ADHESION

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Fixe : Portable :

Courriel :@.....

Acceptez-vous les communications* par courrier électronique ? oui non

(* Envoi d'informations, courriers, bulletin d'informations, etc...)

L'ADHESION A NOTRE ASSOCIATION

☐ Adhésion une personne : 50 € (pour 2 ans)

☐ Nouvelle Adhésion retraite européenne pour 1 personne : 90 € pour (2 ans)

☐ Renouvellement une personne : 20 € *

☐ dossier double : 20 €

☐ Réversion adhérent : 70 € (pour 2 ans)

☐ nouveau dossier réversion : 100 €

PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'AUPAP d'Uckange dans le but de gérer votre adhésion lors de l'étude du dossier retraite, son suivi, de nos activités de loisirs ou voyage.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de votre non ré-adhésion et sont destinées au secrétariat de l'AUPAP d'Uckange.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'AUPAP à cette adresse **contact@aupap.fr** Cette demande devra indiquer votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Envoi d'informations aux adhérents

L'AUPAP d'Uckange a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion, pour vous envoyer toute correspondance utile dans le cadre de la gestion de votre dossier retraite ou dans le cadre de notre action sociale et nos **activités de loisirs et voyages**. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de cette lettre d'information par le biais du lien de désinscription qui figure en bas de chaque lettre d'information.

☐ J'accepte de recevoir toute information de l'AUPAP d'Uckange en cas d'abonnement.

Dépôt d'un litige via formulaire papier :

☐ J'accepte que les données renseignées dans ce formulaire, y compris des données sensibles (données de santé, données bancaire...), fassent l'objet d'un traitement automatisé de la part de l'AUPAP D'UCKANGE afin de permettre le traitement de ma demande.

Transfert partenaires :

Nous vous informons que nous ne procéderons à **aucun transfert de données**.

Vous aurez à tout moment la possibilité de vous opposer à la détention de vos données en écrivant à cette adresse : contact@aupap.fr ou à son adresse postale.

L'ADHESION : UN ACTE MILITANT ET NON UNE CONTREPARTIE A UN SERVICE

Si l'Aupap vous conseille, vous informe et intervient pour votre dossier retraite, votre dossier d'aide sociale ou dans le cadre de nos activités de loisirs et voyages, cela ne signifie pas que votre adhésion est une contrepartie à un service. En effet, les cotisations perçues par une amicale ne sont pas assimilables à une rémunération.

Par ailleurs, la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 (modifiée par la loi n°90-1259 du 31/12/1990, article 63 modifié par la loi 97-308 du 07/04/1997) nous impose de ne traiter que les interrogations de nos adhérents.

Les statuts de l'Amicale AUPAP font ressortir l'absence de contrepartie au paiement de la cotisation. Votre adhésion est donc un **acte de soutien militant**. En effet, la modicité du montant de votre adhésion est sans commune mesure avec la rémunération d'un conseil professionnel.

Uckange, le

Signature (précédée de la mention lu et approuvée)